Les demeures patriciennes de la Cité de Liège au xviiie siècle

À la fin du xviiie siècle, la ville de Liège compte plus de trois cents demeures patriciennes à entrée cochère. Il subsiste aujourd’hui une petite centaine d’édifices, souvent abîmés, amputés, corrompus. Une meilleure connaissance de cet ensemble architectural, dont il ne reste que quelques témoins matériels, est primordiale pour la préservation et la restauration de ceux-ci.

Aborder les riches demeures urbaines mène d’emblée à s’interroger sur la manière de les désigner. Si l’on s’en réfère à l’usage actuel, le mot « hôtel » vient naturellement à l’esprit. À l’époque qui nous intéresse, nous constaterons que le terme ne recouvre pas l’ensemble de l’univers étudié. En outre, derrière les mots employés, dans la littérature et dans l’usage, la qualité sociale des habitants transparait, permettant de mieux appréhender la notion de patriciat liégeois.

L’architecture de l’Ancien Régime témoigne fidèlement — la théorie de l’architecture le démontre encore — d’une étroite concordance entre architecture et qualité sociale de l’occupant. Nous observerons qu’en plus des termes choisis pour désigner les demeures, ainsi que les espaces dont elles sont composées, toute la conception architecturale liégeoise peut refléter la qualité sociale de l’habitant : de la position dans la Cité, en passant par l’implantation sur le terrain, la composition des élévations, jusqu’à l’organisation intérieure de la demeure.

Enfin, nous regarderons rapidement ce que devient ce patrimoine patricien après la Révolution et ce qu’entraînent inévitablement des modifications sociales profondes sur l’architecture.